



Durée : 28 heures

4 journées

7 heures par journée

A qui s'adresse cette formation ?

A toute personne souhaitant devenir formateur sécurité incendie dans son entreprise ou pour son propre compte. - Formation accessible aux personnes n'ayant aucune expérience dans le domaine de la formation.

Choix pédagogique

- Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- Interactivité
- Retours d'expérience en lien avec le sujet traité
- Documentation fournie à chaque participant

L'intervenant : Formateur expert en formation adulte.

Qualifié SSIAP3, coordinateur SSI, certifié de l'Institut supérieur de la sécurité incendie.

Plus de 20 ans d'expérience (et de remise en question) dans la formation des adultes

Accessibilité

Formations accessible aux personnes en situation de handicap. (nous contacter auparavant pour évaluer les adaptations possibles)

L'Organisation :

Lieu : Intra ou inter

Horaires : à définir

Coût par participant :

Nous contacter

Ingénierie Pédagogique

Jean-Pierre MIRABELLI

Plusieurs textes réglementaires imposent la formation incendie du personnel : Code du travail, Règlement de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles grande hauteur, règlement des installations classées protection de l'environnement (ICPE).

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Etre en mesure de dispenser des séances de formation incendie du personnel adaptées à chaque contexte réglementaire.

CONTENU

Module 1 : Les différentes réglementations incendie

- . les principes généraux de sécurité incendie
- . le Code du travail
- . les établissements recevant du public
- . les immeubles grande hauteur
- . les installations classées

Module 2 : L'andragogie : la formation des adultes

- . les conditions d'apprentissage des adultes
- . la communication
- . l'adaptation au groupe
- . les outils pédagogiques
- . la pratique de l'animation

Module 3 : La préparation de la séance de formation

- . Matériel pédagogique : choix, rechargement et entretien
- . définition des objectifs
- . contenu de la séance : la fiche de séance
- . le contrôle des savoirs et savoir-faire

Module 4 : Le fond technique du formateur

- . théorie feu
- . les extincteurs
- . les robinets incendie armés et postes incendie additivés
- . les mesures de sécurité de la séance de formation
- . les mesures de sécurité lors d'une intervention sur un début d'incendie
- . le danger des fumées
- . l'évacuation du public et du personnel
- . l'évacuation en ERP de type J et U
- . l'alerte et l'accueil des secours

Module 5 : mises en situation

- . l'apprenant effectue plusieurs séances d'animation
- . débriefing par le formateur

VALIDATION

Conditions de réussite :

- . avoir suivi l'ensemble des modules
- . réussite à l'évaluation certificative

Remise d'une attestation de suivi de formation et de réussite (le cas échéant)

CONSEIL FORMATION EN PRÉVENTION

405 chemin des Quinquiris 11400 Castelnaudary- Tél : 06 71 02 15 14 - Email : conforprev@gmail.com

Organisme de formation enregistré sous le numéro 76110187511 auprès du Ministère du Travail

Organisme agréé Qualiopi – Site internet : <https://www.conforprev.com/>